



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

UN LIBRARY

JAN 25 1983

S/15571  
24 janvier 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

UN/CS COLLECTION

LETTRE DATEE DU 24 JANVIER 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT  
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR  
INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DU HONDURAS AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Mission du Honduras auprès de l'Organisation des Nations Unies a reçu la communication No 051 DESM, qui vous est adressée par le Ministre hondurien des relations extérieures, M. Edgardo Paz Barnica, et dont le texte se lit comme suit :

"Communication No 051 DESM. Tegucigalpa, le 21 janvier 1983

Son Exc. Monsieur Atsu-Koffi Amega  
Ambassadeur de la République togolaise  
Président du Conseil de sécurité de  
l'Organisation des Nations Unies  
New York

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de me référer à la plainte que le Gouvernement nicaraguayen a formulée devant le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne les manoeuvres conjointes qui doivent prochainement se dérouler au Honduras.

Je tiens à vous faire savoir que le Gouvernement hondurien, oeuvrant en conformité avec sa position éminemment pacifiste, a invité le Gouvernement nicaraguayen, de même que les gouvernements des autres pays d'Amérique centrale et celui du Panama, à envoyer des observateurs assister aux exercices susmentionnés, qui n'ont d'autre objectif que d'assurer l'entraînement technique des forces armées honduriennes.

A l'appui de mes assertions, je vous adresse ci-après le texte de la note d'invitation officielle que le Gouvernement hondurien a envoyée au Gouvernement nicaraguayen par l'intermédiaire du Ministre des affaires étrangères de ce pays, M. Miguel d'Escoto.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre des relations extérieures,

(Signé) Edgardo Paz BARNICA

Communication No 034 DESM. Tegucigalpa, le 17 janvier 1983

Son Exc. Monsieur Miguel D'Escoto  
Ministre des affaires étrangères  
Managua (Nicaragua)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous pour faire savoir à votre gouvernement que des manoeuvres conjointes à caractère technique, auxquelles participeront les forces terrestres, aériennes et navales du Honduras et des Etats-Unis, se dérouleront au Honduras, dans la région de La Mosquitia, du 6 au 10 février prochain.

Ces manoeuvres ont pour seul et unique objectif d'assurer l'entraînement technique de nos forces armées, et ne devraient en aucun cas susciter l'appréhension de votre gouvernement, vu que le Honduras a pour position arrêtée de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats et de promouvoir une politique de paix fondée sur le respect mutuel et les principes consacrés par la communauté internationale, dont la non-intervention et l'autodétermination des peuples.

Afin que votre gouvernement puisse se rendre compte, sur place des objectifs visés, le Gouvernement hondurien se permet de l'inviter à envoyer un observateur assister à ces manoeuvres.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre des relations extérieures,

(Signé) Edgardo Paz BARNICA"

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent suppléant,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Francisco Dario LOBO

-----